

4^{ème} RAPIDE FIDE de HYERES

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Date et Lieu

- Le 30 septembre 2018, l'association **La Tour Hyéroise**, en collaboration avec la ville de **Hyères**, organise dans le cadre du **Championnat du Var 2018-2019** des Parties Rapides (1^{ère} étape), le 4^{ème} Tournoi Rapide FIDE de HYERES, dans l'Espace Nautique, Quai du Docteur Robin, le Port de Hyères.

Article 2 : Arbitrage

- Arbitre Principal : **BRONGERS Henk**, Arbitre FIDE
- Arbitre Adjoint : **NGUYEN Son-An**, Arbitre fédéral 4, stagiaire AF3
- Arbitre Adjoint : **MASSARDO Quentin**, Arbitre fédéral 4, stagiaire AF3

Article 3 : Règles du jeu et Appariements

- Les règles du jeu sont celles de la FIDE (88^{ème} Congrès FIDE à Goynuk en vigueur 1^{er} janvier 2018).
- Les appariements se font selon le système suisse intégral assisté par ordinateur (PAPI 3.3.4).
- Le classement ELO FIDE rapide est pris en compte, et pour les non-classés FIDE, le Elo FIDE.
- Un tournoi B sera organisé pour tous les joueurs avec un classement ELO Rapide < 1600.

Article 4 : Rondes, Cadence et Homologation

- 8 rondes de 2 x 15 min + 5 sec. par coup.
- Le tournoi est homologué pour le ELO RAPIDE FIDE (n° 196770, 196771) et FFE (n° 45886, 45885).

Article 5 : Inscription

- Inscription sur place possible à partir de **8h45** ; clôture d'inscription à **9h30**.
- Droits d'inscription** Seniors **20 €** Jeunes **10 €** GMI/MI **gratuit**

Article 6 : Horaire des rondes

- Ronde 1 09h30
4 rondes le matin, les rondes se suivent
- P A U S E R E P A S
- Ronde 5 14h00
4 rondes l'après-midi, les rondes se suivent
- Remise des prix 17h30

Article 7 : Prix

- La liste des prix sera affichée avant le début de la 4^{ème} ronde dans la salle du tournoi.
- Les prix du classement général du tournoi A sont partagés selon le système HORT.
- Les autres prix sont attribués par rapport à la place réelle.
- Le classement RAPIDE estimé compte pour le calcul des prix comme un classement RAPIDE réel.
- Les prix ne sont pas cumulables et la présence est indispensable pour recevoir son prix.**

Article 8 : Départage

- Départage des ex æquo en ordre d'importance :
 - Buchholz Tronqué** (somme des scores des adversaires, sans le plus mauvais)
 - Buchholz** (somme des scores des adversaires)
 - Performance** (calculé selon le classement des adversaires)

Article 9 : Particularités

- Il est Interdit de fumer (cigarettes électroniques incluses) dans le bâtiment
- Après un forfait non justifié, le joueur est exclu du tournoi.

Tout participant s'engage à respecter ce règlement intérieur et la charte du joueur d'échecs.

Hyères, le 30 septembre 2018

L'Arbitre Principal

L'Organisateur